

24<sup>e</sup> congrès de la FUB

# 2030 : une France cyclable !

21 & 22 mars 2024 - Grenoble



Organisé en partenariat avec l'ADTC - Se déplacer autrement, le 24<sup>e</sup> Congrès de la Fédération française des Usagers et des Usagers de la Bicyclette (FUB) s'est tenu à Grenoble les 21 et 22 mars. Cette année encore, cet événement phare de l'écosystème vélo français a été un véritable succès avec 800 participant-es et 35 exposant-es !

Trois parcours thématiques étaient proposés, composés chacun d'une plénière, d'une conférence, de deux ateliers et de deux visites de terrain. Un programme riche, pour répondre à la diversité des centres d'intérêts des participant-es et à la montée en qualité des débats sur le vélo en France.

## Compte-rendu

# Parcours #2 – L'éducation à la mobilité à vélo, chemin vers l'autonomie

**L'éducation à la mobilité à vélo est un pilier essentiel du système-vélo. Au-delà de la pratique d'un mode actif et bon pour la santé, elle porte en elle un projet de transformation sociale : celui de l'autonomie et de l'émancipation, dès l'enfance et tout autant à l'adolescence qu'à l'âge adulte. Dans le cadre de l'objectif « France cyclable en 2030 », intervenants, collectivités et services déconcentrés de l'Etat doivent s'allier pour former la future génération vélo.**

### Plénière #2 : « L'émancipation par le vélo, un projet politique »

En présence de :

- Gilles Namur, adjoint au Maire de Grenoble,
- Philippe Aubin, administrateur de la FUB et éducateur à la mobilité à vélo,
- Fabienne Garnier, conseillère pédagogique de l'Isère-EPS et présidente du comité USEP AuRA,
- Fanny Raingeaud, doctorante, ENS Lyon.

Cette plénière réunissait des acteurs qui portent, à différents niveaux, des actions d'éducation à la mobilité à vélo, en premier lieu le dispositif national Savoir Rouler à Vélo (SRAV). Pour que la France soit cycliste à l'horizon 2030, il convient de **se concentrer sur la structuration d'un continuum éducatif complet**. Composer avec les **objectifs différents mais complémentaires de l'Education nationale et de la FUB**. D'une part l'objectif de sécurité et d'autre part l'objectif de « *fabriquer des cyclistes, encourager la pratique* », qu'a rappelé en introduction Philippe Aubin, administrateur FUB et éducateur vélo. Pour les atteindre, ils s'accordent sur la **nécessaire généralisation du SRAV et d'une montée en compétence de toutes les parties prenantes de l'éducation à la mobilité vélo**. Mais, pour l'instant, « *l'objectif d'autonomisation des enfants disparaît derrière la logique de quantification* » explique Fanny Raingeaud, doctorante à l'ENS Lyon sur le développement des dispositifs d'apprentissage à l'école.



Pierre Jayet

[Visionner la plénière en replay](#)



Pour la création de réelles générations vélo, il faut coupler les compétences des apprenants avec l'acculturation. D'autant plus que, au-delà de l'activité physique et de l'autonomisation, les objectifs s'étendent à une réelle éducation à l'environnement et à la sécurité, rappelle Fabienne Garnier, conseillère pédagogique EPS et présidente du comité USEP de la région Auvergne Rhône-Alpes.

C'est dans cette optique que l'école du Vélo de Grenoble a été créée il y a quelques mois. Gilles Namur, adjoint au Maire de Grenoble, a expliqué les piliers, le matériel mis à disposition et les aménagements de l'EVG. Une illustration du degré d'implication que peut avoir une collectivité pour faciliter la formation à la mobilité vélo, au-delà des objectifs actuels du SRAV.

## Conférence #2 : « L'apprentissage de la mobilité à vélo, un levier pour lutter contre les inégalités »

En présence de :

- Catherine Pilon, secrétaire générale du Club des Villes et Territoires Cyclables et Marchables,
- Pascal Grand, directeur de la plateforme FIT (63) et directeur du réseau Mob'In France,
- Marie-Sara Vigouroux, coordinatrice de la plateforme Mobilité 07-26.

La précarité mobilité concerne 1 français sur 5, entraînant des renoncements à l'emploi, aux loisirs et à la santé. C'est au plus près de ces réalités sociales et économiques que doivent se traduire concrètement les politiques d'accompagnement à la mobilité durable et inclusive. Pour cela, il faut donner les moyens de choisir la mobilité à vélo et la promouvoir au sein des vélo-écoles et des plateformes de mobilité. Cette conférence était ponctuée d'exemples d'apprenants provenant d'un public fragilisé qui se sont émancipés par la « solution vélo ». C'est le cas de Béatrice, en chômage longue durée, qui a retrouvé confiance en elle en participant aux ateliers auprès de Vélo-égaux et retrouvé un travail. Ces traductions locales et concluantes des Plans d'Action pour la Mobilité Solidaire

(PAMS) incitent les acteurs de l'écosystème vélo – pouvoirs publics, prescripteurs et prestataires associatifs – à coordonner leurs actions. Un enjeu important demeure : dans l'imaginaire de ces Français et Françaises, le vélo est parfois perçu comme un pis-aller ou comme étant réservé à une certaine classe sociale. La mobilité solidaire, c'est donc l'urgence d'opérer nos transitions de mobilités en tenant compte de cette pluralité de barrières - à l'accès et à l'usage - afin que la France soit cycliste au-delà d'être cyclable.

« C'est aussi un enjeu de convaincre les bailleurs, les professionnels de la santé, les lycéens, convaincre les habitant-e-s que ça n'est pas un pis-aller, que le vélo est un mode de transport du futur, très adapté » - Catherine Pilon, CVTCM.

La mobilité est « le droit des droits, qui permet d'accéder à d'autres droits » - Léa Devun, chargée de mobilité active solidaire, Vélo-égaux.

Le vélo est un « outil de remédiation physique et sociale » - Catherine Pilon.

## Atelier #2-1 : « Savoir, pouvoir, vouloir rouler à vélo : ancrer la pratique dans le quotidien des enfants »

En présence de :

- Cyril Vernay, Maison du Vélo Lyon Métropole,
- Fabienne Garnier, conseillère pédagogique EPS de l'Isère et présidente du comité USEP AuRA,
- Manon Crozet, formatrice à l'IFV et monitrice vélo MCF.

Cet atelier proposait de prendre de la hauteur, cinq ans après le lancement du Savoir Rouler à Vélo (SRAV). Ce dispositif de dix heures d'apprentissage est à destination des 6-11 ans puisque c'est à cet âge que peut s'ancrer l'usage quotidien du vélo, qu'il peut devenir une évidence. Mais pour y parvenir, l'aspect savoir ne suffit pas, l'apprentissage doit aussi enclencher une dimension de pouvoir et vouloir rouler à vélo. Une approche plus complète pour atteindre une pratique sécurisée et autonome du vélo « avec le sourire à l'arrivée », précise Cyril Vernay, éducateur mobilité vélo à la Maison du Vélo Lyon Métropole. Ces deux angles complémentaires se jouent au niveau de l'environnement quotidien de l'enfant (son vélo, son itinéraire pour aller à l'école) et de l'appui sur un entourage mobilisé, notamment la famille dans la mesure du possible. L'aspect pouvoir dépend de l'accessibilité, pour l'enfant, aux conditions matérielles nécessaires à la pratique. D'une famille à l'autre, cela peut révéler

des inégalités sociales et de ce fait limiter cette étape d'échange et de transmission pourtant fondamentale. L'aspect vouloir dépend des ressorts qui lui donneront envie de pratiquer. Pour cela, il faut chercher ce qui va être le déclencheur du plaisir du vélo chez l'enfant, et cela peut varier d'un jeune à l'autre, comme le souligne Manon Crozet, formatrice et monitrice vélo.



## Atelier #2-2 : « L'autonomie à vélo, une ambition pour le collège »

### En présence de :

- **Karine Deprès**, chargée du projet « Tous à vélo au collège », Direction Education Jeunesse et Sport au département de la Drôme,
- **Thibaut Derigny**, maître de Conférences en STAPS, Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Le constat de l'inactivité physique chez les adolescents est alarmant, avec un taux de 81 % sur cette tranche d'âge. Une préoccupation renforcée lorsqu'on constate la corrélation entre l'activité physique à l'enfance et à l'âge adulte. Il s'agit donc d'engager les jeunes dans une activité physique saine et durable qui résiste aux périodes de décrochage habituelles, à savoir les transitions de vie et les émotions négatives. Thibaut Derigny, maître de conférences en STAPS, s'est penché sur ce sujet. L'école étant le lieu le plus favorable à l'adoption des modes de vie sains et physiquement actifs, il faut y concentrer le travail de conviction. Au cours de cet atelier, les participants se familiarisent avec le concept de littératie physique. Une approche pédagogique complète et efficiente pour parvenir à un engagement physique et mental sur le long terme. Cette entreprise est confortée par l'expertise d'usage de Karine Deprès, membre de la Direction Education Jeunesse et Sport de la Drome, qui a présenté le dispositif « Tous à vélo au collège ». Malgré les disparités de mobilisation entre les 23 établissements du département, les conclusions sont encourageantes et confirment la pertinence de cette approche éducative sur plusieurs plans. L'atelier se clôture sur l'importance de créer des collaborations entre les enseignants d'EPS et le service Jeunesse et sport pour une vélonomie durable.



Pierre Jayet